

Fables de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

Marchand de cabrioles, Bourbonnais, 1813

aujourd'hui est comparé le Sieur Moreau Auguste Charles
Gaspard charpentier artiste Maître en ville à Moulins
Ayant tout en son nom que comme je faisant fort
pou le Sieur Paul Charpentier artiste Mousieur à Moulins
et Catherine et Marie Charpentier Ses frères et Sœurs

état des Meuble de l'éc l'éc par
jean Martin charpentier dit Dammasse artiste Me³
de Cabrioles

un lit	40	£
une armoire	20	£
une Mée	6.	
un burot	6	
une table	3	

Transcription n° 101

Transcription 1 :

Aujourd'hui est comparu le sieur Marc Auguste Charles Gaspard Charpentier artiste maître de danse à Moulins stipulant tant en son nom que se faisant fort pour le sieur Paul Charpentier artiste musicien à Moulins et Catherine et Marie Charpentier ses frères et sœurs.

Transcription 2 :

État des meubles dée lèsée [sic] par
Jean Martin Charpentier dit Dammassi artiste Md
de cabrioles ;
un lit, 40 F,
une armoire 20 F,
une mée [sic] 6 F,
un burot [sic] 6 F,
une table 3 F

Commentaire n° 101

Le premier des deux extraits reproduits dans cette livraison est le début d'une déclaration de succession, en date du 25 février 1813 (A.D. Allier, 3Q 6767). Un maître de danse moulinois vient présenter l'état des biens de feu son père, Jean Martin Charpentier dit *Dammassis*, décédé le 11 décembre 1810. Dans son acte de décès, le défunt est également qualifié *artiste maître de danse*, originaire de Massy. Vérification faite (vive Internet !), il est né à Massy (Essonne) le 3 mars 1739, fils d'un maître d'école. Après une vie sans doute assez itinérante, il est venu s'établir avec femme et enfants à Moulins au début des années 1790, via un détour par Châteauroux (Indre), et sans doute d'autres...

J'ai voulu évoquer dans cette livraison ce modeste « artisan de la musique », car quelques documents nous éclairent sur les difficultés de vie de ces maîtres de danse provinciaux. Dès 1793, il pétitionne en vain pour être *déchargé de patente* pour 1791 et 1792, car *il est dans la misère* (A.D. Allier, L 627, 15 février & 26 mars 1793). Cela semble le poursuivre toute sa vie, car l'état de ses biens à son décès se monte chichement à 106 F, vous avez pu en lire les premières lignes. L'intérêt de ce second document tient dans la « profession » qui lui est attribuée : mais qui donc a complété ce relevé, dressé malhabilement (cf. l'orthographe !) de la main de son fils Marc Auguste Charles Gaspard Charpentier, par ces mots *M[archan]d de cabrioles* ? C'est peut-être dérisoire, mais touchant.



Un autre élément original est que nous possédons un portrait de notre homme ; ou plus exactement un croquis, dressé quelques mois avant son décès. En avril 1810, pour honorer le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise d'Autriche, la ville de Moulins érige un arc de triomphe sur une de ses promenades. Un artiste local, Claude-Henri Dufour, en réalise un croquis (A.D. Allier, 8J 35), agrémenté de quelques silhouettes moulinoises, identifiées par une légende. On y trouve, sous le n° 33, *Dumassey, maître de danse*. Ce qui nous vaut d'apprécier sa silhouette, dans une posture pour le moins impériale ! Il tient une canne, danse-t-il encore ?

Ses deux fils embrasseront eux aussi la carrière d'artiste, tantôt maîtres de danse, tantôt professeurs de musique. Ils mourront comme leur père dans le dénuement, en 1822 et 1841. Le second a eu – hélas – les honneurs de la presse à son décès : *le sieur Damassi, ancien maître de danse et de violon à Moulins, et connu dans la majeure partie de notre département, [...] depuis quelques temps tombé dans la misère et se livrait à la boisson*. Il est trouvé ivre-mort dans la rue, et décède au violon (*Le Mémorial de l'Allier*, 15 janvier 1841). C'est par cet entrefilet que j'ai découvert cette famille de maîtres à danser, qui a égayé les Moulinois et les Bourbonnais durant la Révolution, l'Empire et la Restauration, avant d'être délaissée. *Sic transit gloria chorei...*

Un petit complément, sur ce terme de *cabriole* pour désigner la danse. Il est, au XVIII^e siècle, parfait synonyme de « saut », si l'on en croit le dictionnaire de Furetière (1690) :

CABRIOLE, ou *Capriole* [...] élévation du corps, saut léger que font les danseurs ordinairement à la fin des cadences. Friser la cabriole, c'est, remuer les pieds prestement, tandis qu'ils sont en l'air. En matière de danse, la *cabriole* est la même chose que le *saut*.

Ma consœur Sylvie Granger a eu la bonne fortune d'étudier un corpus de correspondances adressées à Jean-Baptiste Médor, maître de danses établi au XVIII^e siècle en la ville de Caen (A.D. Calvados, 2E 697). Celui-ci y est parfois appelé par ses correspondants « *Monsieur de la Cabriolle* ». Avec deux l, comme s'il était capable de lévitation lors de ses entrechats...

GRANGER Sylvie, « Monsieur de la Cabriole au château (XVIII^e siècle) », *Château et divertissement*, Textes réunis par Anne-Marie Cocula et Michel Combet, Ausonius et CAHMC, Scripta Varia, 2003.

Mots-clés

Bourbonnais / XIX^e / Danse / Contrôle administratif / Manuscrit